



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 74306

Texte de la question

Mme Valérie Boyer attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la nécessité d'adapter la taille des sièges d'avion à l'évolution de la corpulence des usagers. Le surpoids et l'obésité constituent aujourd'hui une réalité de plus en plus présente. En France, 14,5 % de la population adulte est atteinte d'obésité, soit 6,5 millions de Français, et 31,9 % est en surpoids. Beaucoup d'entre eux n'osent plus prendre l'avion par peur d'inconfort, de mauvais accueil ou simplement de déranger son voisin. Certains transporteurs aériens envisagent de proposer à leurs passagers atteints de surpoids ou d'obésité d'occuper deux sièges. Une telle solution paraît difficilement acceptable puisque le second siège est de toute façon « inutilisable » en raison de l'impossibilité de relever entièrement l'accoudoir et de l'individualisation des sièges. Voyager dignement est un droit inhérent à toute personne quelque soit sa corpulence. De nombreuses compagnies de transport, tel la SNCF et la RATP, adaptent la taille des sièges afin de permettre aux personnes en surpoids ou obèses de voyager dans les mêmes conditions de confort et de sécurité que les autres passagers. Il serait souhaitable que les transporteurs aériens suivent la même évolution en révisant l'habitacle de leurs avions et en proposant un certain nombre de sièges adaptés afin d'éviter toute stigmatisation ou discrimination des personnes. Elle le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74306

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2892

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)